

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 628

Rubrik: Un pour tous, tous pour un

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rentiers: le portrait se précise

Automne 1979: les premiers chiffres concernant la situation matérielle des rentiers AVS dans notre pays sont publiés en toute hâte. Campagne électorale nationale oblige. Circonstances malheureuses, mais date historique pour notre politique sociale: comment apprécier, sans ces données systématiques (direction du travail: W. Schweizer, sous l'égide du Fonds national pour la recherche scientifique) l'efficacité de notre sécurité sociale, comment imaginer son avenir? Un travail d'autant plus crucial et urgent que se multiplient déjà à l'époque les appels, sinon au démantèlement, au moins à la pause («on en a déjà assez fait») dans ce domaine.

Le constat de W. Schweizer, rapidement interprété, est aussitôt récupéré par le patronat helvétique sous le signe d'un optimisme musclé. En octobre, la Société pour le développement de l'économie suisse, Sdes, peut ainsi écrire: «(...) Tout cela dénote un degré d'équilibre remarquable, si on ne prend pas pour critère l'égalitarisme le plus extrême.» Lisez (à peine) entre les lignes: les rentiers AVS vivent en Suisse dans le meilleur des mondes possibles.

UNE VOIX DISCORDANTE

Dans la satisfaction générale, une voix discordante, celle de Pierre Gilliand, tout d'abord dans ces colonnes (DP 532, et 536 à 538, février et mars 1980): alerte au camouflage scientifique, alerte au piège des moyennes, alerte aux inégalités, alerte au piège démographique! Tous les calculs publiés n'ont pas encore été vérifiés, mais déjà le seul bon sens avertit qu'un revenu moyen de Fr. 24 900.— et une fortune moyenne de Fr. 190 000.— ne peuvent pas définir la situation économique d'un ren-

tier pour l'année 1976. Pénétrer plus avant dans les données publiées, c'est se rendre compte que ces fameuses moyennes sont fortement haussées par un nombre restreint de privilégiés disposant d'importants revenus et d'imposantes fortunes.

Une année plus tard, Pierre Gilliand, vérifications faites, est à même de confirmer ses premiers doutes (DP 611 à 614, octobre-novembre 1981, puis «Monde du Travail» N° 94): non seulement le rentier moyen n'existe pas, mais au sein même de l'«échantillon» choisi, les inégalités sont criantes; et ce sont ces chiffres que les lecteurs de DP connaissent bien, la mise en évidence de ces personnes qui vivent (seules ou en couple) avec moins de Fr. 1000.— par mois alors que dans le haut de l'échelle, les rentiers les plus aisés cumulent des parts considérables non seulement du total des revenus mais aussi du total de la fortune des personnes âgées.

LA RÉALITÉ ET LES MANŒUVRES

Apparaît alors un autre visage de notre pays. Au lieu d'un rentier à l'aise et satisfait de son sort, d'énormes disparités, des écarts de revenus creusés et aggravés par la retraite. Une Suisse inégalitaire. La démonstration est précise, soigneusement étayée, mais rien n'y fait: le portrait ne colle pas avec certaines grandes manœuvres engagées sur le thème du démantèlement des acquis sociaux. Dans son service de presse, le parti radical par exemple refuse d'entrer en matière sur les travaux de Gilliand, «du vieux vin dans de nouvelles outres» (DP 617, 10.12.1981).

Il faudra bien pourtant corriger le tir. Le premier, procédure extraordinaire et toute à son honneur, voici le Fonds national de la recherche scientifique lui-même qui reconnaît publiquement que l'étude de W. Schweizer est entachée de vices de méthode graves.

Certes, l'«échantillon» choisi est représentatif de la population âgée. Mais il y a eu erreur dans les

extrapolations de l'échantillon à la population suisse (glissement trompeur des «personnes» prises en compte aux «contribuables», par le fait notamment que des personnes mariées produisent une déclaration fiscale commune), il y a eu erreur aussi dans la comparaison entre les Suisses et l'échantillon des rentiers (revenus nets retenus pour les rentiers et revenus imposables avant déduction retenus pour les Suisses). Justice est ainsi rendue à des critiques techniques formulées par Pierre Gilliand dont le diagnostic de fond sera encore confirmé (et aggravé) par les corrections devenues indispensables.

En bref, la situation apparaîtra encore moins favorable aux rentiers défavorisés que ne le laissent supposer les premières enquêtes publiées, même correctement interprétées!¹

Il faudra alors le plus rapidement possible dépasser le stade des mises au point scientifiques pour entrer dans le vif du sujet. Plus moyen d'éviter les cris d'alarme, même si certains clichés sur la prospérité helvétique perdent de leur clinquant.

Regarder la réalité en face: la concentration des moyens économiques entre un nombre restreint de personnes âgées manifeste la nécessité de reconsidérer la structure de la sécurité-vieillesse, qui contribue à l'augmentation des revenus. Vaste programme social en perspective.

NB. En collaboration avec l'Institut de sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg seront publiés, cette année encore, les résultats dûment pondérés de l'enquête menée par W. Schweizer.

¹ Premières conclusions: un rentier sur cinq a un revenu de moins de Fr. 1000.—. Conclusions corrigées: pratiquement un rentier sur quatre...